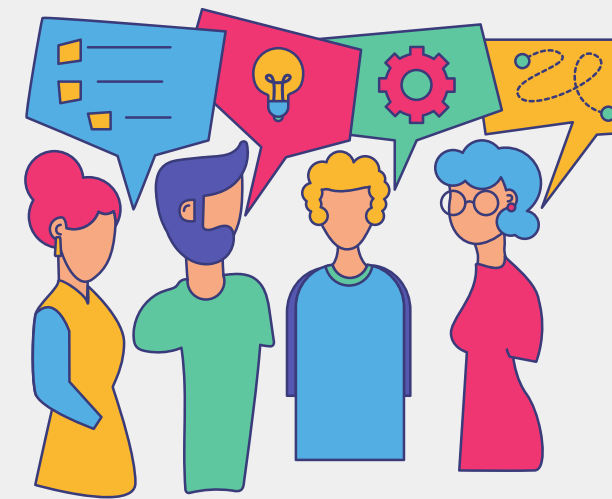


# Synthèse du projet de santé



Les CPTS visent à **renforcer les coordinations déjà existantes** entre professionnelles de santé exerçant au sein du même territoire. Les objectifs sont de **mieux coordonner l'ensemble des acteurs** (libéraux, acteurs du sanitaires, médico-sociales, sociales), d'**améliorer l'accès aux soins des habitants** et de rendre attractif le territoire. Le dispositif CPTS se veut souple et à la main des professionnels de santé libéraux. Des financements pérennes de l'Assurance Maladie nous seront alloués chaque année pour mettre en oeuvre nos actions collectives .



### Le projet de CPTS Centre Alsace :

Des professionnels de santé libéraux ont mis en place une CPTS sur votre territoire. L'association de la CPTS Centre Alsace est une association de droit local - loi 1908. Elle se compose de membres actifs (professionnels de santé libéraux), de membres partenaires (structures sanitaires, médico-sociales, etc.) et de membres invités. L'association est présidée par Dr Lascols , médecin généraliste à Villé.

### La CPTS Centre Alsace en quelques chiffres :

**72**  
communes

**> 100 000**  
habitants

**> 600**  
professionnels de santé  
libéraux

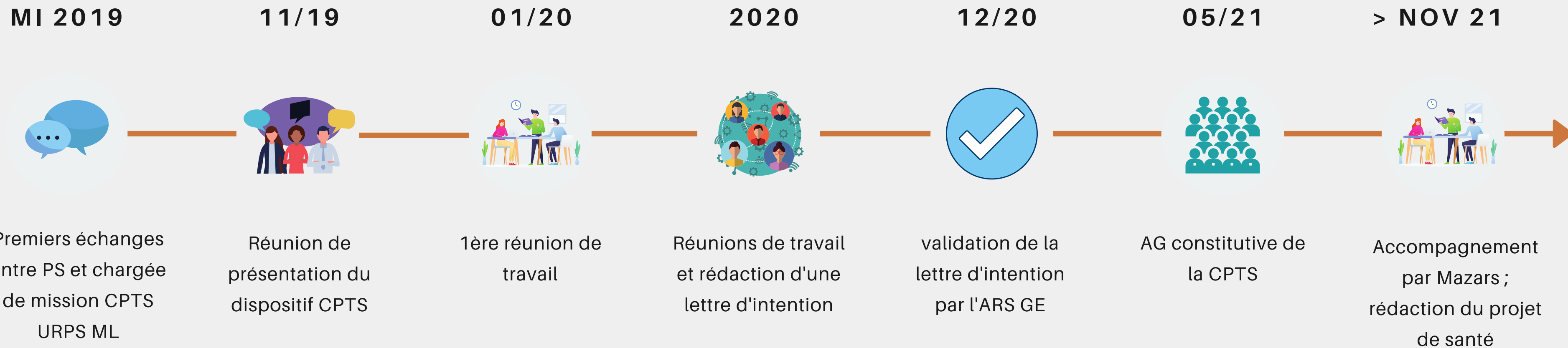
Qu'est-ce-  
qu'une CPTS ?



# DémarCHE projet



# LES GRANDES ÉTAPES DE LA CRÉATION DE LA CPTS



**Le début de la mise en place concrète des actions démarrera dès avril 2022**

# Les membres de l'association

## **Dr Bruno Lascols**

Médecin généraliste  
Président

## **Dr J-C Bijon**

Ophthalmologue  
Vice-président

## **M. Benjamin Dromson**

Masseur-kinésithérapeute  
Vice-président

## **Mme M-C Cosse**

Orthoptiste  
Vice-présidente

## **Dr Pauline Simon**

Médecin généraliste  
Secrétaire

## **Dr Florent Herzog**

Médecin généraliste  
Trésorier

## **Dr Michaël Barrand**

Biologiste  
Membre du CA (Conseil  
d'Administration)

## **Dr Nicolas Marcantoni**

Médecin angiologue  
Membre du CA

## **Mme Sylvia Dillenseger**

Infirmière  
Membre du CA

## **M. Sébastien Le Cossec**

Masseur-Kinésithérapeute  
Membre du CA

## **Mme Laurence Fritz**

Psychomotricienne  
Membre du CA

## **Mme Blanche Krummeich**

Orthophoniste  
Membre du CA

*Membres actifs (Prof de santé libéraux)*

*Membres partenaires (structures sanitaires, médico sociales, associations etc.*

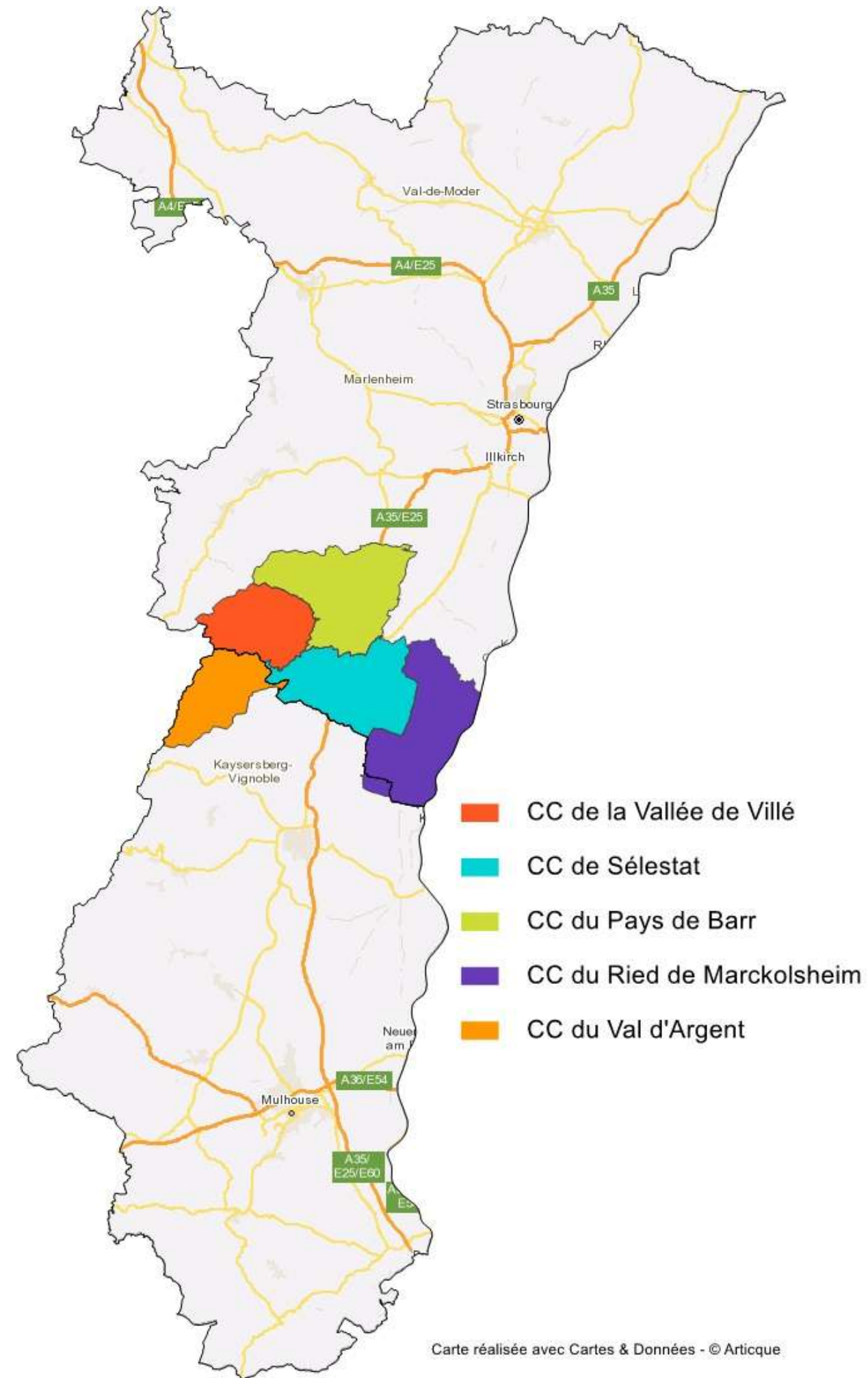
*Membres d'honneur*

**En date du 1er février 22, l'association compte officiellement 85 membres actifs**

[adhérer en ligne](#) (gratuit)

# Le territoire de la CPTS

- 72 communes
- Plus de 100 000 habitants
- CPTS de taille 3





# Nos actions



# LES GRANDES THEMATIQUES

Amélioration de  
l'accès aux soins  
primaires

Amélioration du  
lien ville-hopital

Troubles du  
Neuro  
Développement

Filière visuelle

MCV & diabète

Maladie Rénale  
Chronique

Amélioration de la qualité  
des pratiques  
& pertinence des soins

Accompagnement des  
professionnels de  
santé sur le territoire





# Amélioration de l'accès aux soins primaires

- Amélioration de l'accès à un médecin traitant

---

- Amélioration de la prise en charge des soins non programmés

---

- Participer à l'organisation de la permanence des soins ambulatoires (PDSA) sur le territoire en engageant une réflexion relative à la création d'une maison médicale de garde (MMG)

# Amélioration de l'accès aux soins primaires

	Objectifs	Mise en œuvre opérationnelle
<b>Amélioration de l'accès à un médecin traitant</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Améliorer l'accès au médecin traitant pour les habitants du territoire de la CPTS</li><li>→ Sensibiliser les habitants sans médecin traitant à l'importance d'en choisir un atteindre nos 1000 premiers abonnés à la chaîne</li></ul>	<p>Analyse les données du territoire relatives aux habitants sans médecins traitants</p> <p>Sensibiliser les habitants du territoire sans médecin traitant sur les bénéfices et intérêts</p> <p>Participer à des temps de réflexions communs aux CPTS alsaciennes afin d'identifier des actions communes pouvant être déployées afin de faciliter l'accès à un médecin traitant pour les habitants du territoire</p>
<b>Améliorer la prise en charge des soins non programmés (SNP)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville afin de limiter les passages aux urgences</li><li>→ Informer les patients afin de limiter les passages aux urgences pour des prises en charge relevant des soins non programmés en ville</li></ul>	<p>Communiquer et promouvoir le numéro 116 117</p> <p>Déployer des protocoles de coopération entre les médecins généralistes et les MK facilitant une prise en charge directe des soins non programmés</p> <p>Engager une réflexion relative à la réalisation des visites à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer</p>
<b>PDSA et création d'une MMG</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Définir une organisation de la PDSA permettant de répondre aux besoins des patients et rendre attractif la PDSA pour les médecins</li><li>→ Définir une organisation de la PDSA permettant la participation d'un nombre plus important de médecins aux gardes</li></ul>	<p>Créer une maison médicale de garde sur le territoire</p> <p>Engager une réflexion sur les modalités d'organisation complémentaires à la MMG nécessaires pour organiser la PDSA de façon satisfaisante</p>



# Amélioration du lien ville- hôpital


- Améliorer les échanges d'informations relatives à la prise en charge des patients entre les intervenants en ville et les professionnels de santé du secteur hospitalier (et vice-versa)
- 
- Favoriser le déploiement de la téléconsultation et téléexpertise sur le territoire
- 
- Favoriser les hospitalisations non programmés



# Amélioration du lien ville-hôpital



	Objectifs	Mise en œuvre opérationnelle
<b>Améliorer les échanges d'informations</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Améliorer la coordination des professionnels de santé libéraux et hospitaliers autour des prises en charge partagées</li><li>→ Mettre en place des solutions sécurisées et faciles d'accès pour permettre aux professionnels de partager des informations sur les prises en charge</li></ul>	<p>Création d'un groupe de travail spécifique sur le partage d'information des données patients et identifier la faisabilité des outils identifiés.</p> <p>Mettre en place une réflexion afin de définir des modalités facilitant les liens entre la ville et l'hôpital lors des hospitalisations et des sorties d'hospitalisations</p>
<b>Favoriser le déploiement de la téléconsultation et de la téléexpertise</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Maintenir l'accès aux soins de la population dans un contexte de difficultés d'accès à certaines spécialités médicales</li><li>→ Permettre aux professionnels de santé libéraux de bénéficier d'un accès facilité à un avis de spécialiste</li></ul>	<p>Mettre en place un groupe de travail afin de définir les modalités de mise en place de la téléconsultation et la téléexpertise sur le territoire de la CPTS.</p> <p>Identifier un outil de téléconsultation et de téléexpertise à déployer sur le territoire au sein du territoire de la CPTS</p> <p>Accompagner les professionnels dans le déploiement de l'outil afin de garantir un usage adapté</p>
<b>Favoriser les hospitalisations programmées</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Augmenter le nombre d'hospitalisations programmés</li></ul>	



# Troubles du neuro- développement

- Amélioration de la prévention et le dépistage des troubles du neurodéveloppement chez les jeunes patients
- 
- Amélioration du parcours de soins pluriprofessionnel chez les jeunes patients présentant des troubles du neurodéveloppement
- 
- Amélioration de la qualité des pratiques dans le domaine de la prise en charge des troubles du neurodéveloppement

# Thématique : Troubles du Neuro Développement

	Objectifs	Mise en œuvre opérationnelle
<b>Amélioration de la prévention et le dépistage des TND chez les jeunes patients</b>	<b>→ Mieux prévenir, dépister et orienter les enfants</b>	<p>Sensibiliser les professionnels de la petite enfance et les enseignants sur la prévention et les signes d'alertes pouvant évoquer des difficultés ou troubles neurodéveloppementaux chez les enfants</p> <p>Sensibiliser les professionnels du territoire aux dépistages et aux examens obligatoires chez l'enfant</p> <p>Faciliter l'adressage des patients vers les bonnes ressources/professions</p>
<b>Amélioration du parcours de soins pluriprofessionnel chez les jeunes patients présentant des TND</b>	<b>→ Faciliter les échanges autour des patients communs</b> <b>→ Développer les liens avec le service de neuropédiatrie du CH de Sélestat</b>	<p>Diffuser le questionnaire (PCO) à destination des médecins traitants leur permettant d'orienter les enfants vers les bonnes ressources en fonction des besoins identifiés</p> <p>Formaliser un protocole d'adressage entre les professionnels du territoire afin de fluidifier et faciliter les prises en charge</p> <p>Créer un protocole de coordination entre les professionnels du territoire et les services de pédiatrie du secteur de la CPTS afin de faciliter le suivi des patients</p>
<b>Amélioration de la qualité des pratiques dans le domaine de la prise en charge des TND</b>	<b>→ Faciliter les échanges autour des patients communs et améliorer les dépistages et les parcours concernant les cas cliniques complexes</b>	<p>Mettre en place une instance de coordination des professionnels de santé du territoire intervenant dans la prise en charge d'enfants atteint de TND</p>





## Filière visuelle

- Amélioration de la prévention et du dépistage des troubles visuels chez l'enfant
- 

- Amélioration de l'accès aux soins en ophtalmologie

## Objectifs

## Mise en œuvre opérationnelle

### Amélioration de la prévention et du dépistage des troubles visuels chez l'enfant

→ **Meilleur dépistage pour certaines pathologies dès le plus jeune âge**

Faire un état des lieux des actions en cours à l'école autour du dépistage des troubles visuels

Développer des partenariats avec les acteurs de la petite enfance du territoire

Développer des actions d'information et de prévention des troubles ophtalmologiques de l'enfant

### Amélioration de l'accès aux soins en ophtalmologie

→ **Améliorer l'accès aux soins ophtalmologiques des habitants éloignés des cabinets médicaux et améliorer les SNP**

Développer des protocoles pour faciliter l'accès aux soins aux sein des cabinets (délégation de tâches, y compris par des assistants médicaux)

Définir des protocoles permettant l'organisation de téléconsultation d'ophtalmologies à destination de patients vivants en zone rurale, éloignés des cabinets médicaux (poste avancé en ophtalmologie : orthoptiste, IDEL, à distance) ; dans un lieu précis ; téléexpertise

Améliorer la communication au sujet des SNP en ophtalmologie (rejoint l'action « amélioration de l'accès aux Soins Non Programmés »)



# MCV & diabète

- Prévention des maladies cardiovasculaires et du diabète
- 

- Promotion du Sport Santé sur le territoire



# Thématique : MCV & diabète

## Constats

## Objectifs

## Mise en œuvre opérationnelle

### Prévention des maladies cardiovasculaires et du diabète

En 2020, le territoire de la CPTS présente des prévalences légèrement plus importantes qu'aux niveaux départemental, régional et national, pour les ALD majeures : **diabète, maladie coronaire, et insuffisance cardiaque grave.**

- Promouvoir le dépistage des maladies cardio-vasculaire et du diabète
- Sensibiliser les professionnels du territoire au sujet du protocole du calcul SCORE

Mettre en place des dépistages des populations à risques via le système de SCORE

Développer un partenariat avec le réseau RCPO

### Promotion du Sport Santé sur le territoire

Le territoire de la CPTS connaît un déploiement anémique (sinon faible) du Sport Santé. Aujourd'hui peu de médecins prescrivent l'activité physique, et peu de patients bénéficient des parcours possibles.

- Promouvoir et développer le sport santé sur le territoire

Identifier les modalités de déploiement sur le territoire

Communiquer et promouvoir les solutions existantes sur le territoire

Engager un accompagnement à la prescription de l'activité physique par les professionnels de santé

Développer le réseau des acteurs du sport santé



# Maladie Rénale Chronique

## Prévention de la maladie rénale chronique

### Constats

La maladie rénale chronique (MRC) est une pathologie extrêmement fréquente : 10 % de la population générale aurait un DFG inférieur à 60, soit 6 millions de Français.

Ainsi, la CPTS comprenant environ 100 000 habitants, 10 000 personnes pourraient être concernées par cette maladie.

Son dépistage en reste très important car cette pathologie s'accompagne d'un risque accru de mortalité alors qu'elle est le plus souvent asymptomatique, donc difficile à repérer.

### Objectifs

→ Dépister et suivre les patients à risque sur le territoire de la CPTS

### Mise en œuvre opérationnelle

Communiquer et promouvoir le dépistage et le suivi de la maladie rénale chronique auprès des habitants du territoire de la CPTS

Accompagner les patients et les soignants dans le suivi à travers l'association Aural

Mettre en place d'un protocole de suivi pour les patients atteints de la maladie rénale chronique



# Amélioration de la pertinence et de la qualité des soins

## Constats

A ce jour, peu de formations sont réalisées dans une dynamique pluriprofessionnelle. Souvent les organismes proposent des formations pour des thématiques précises avec une cible de professions identifiées

Cette action prendrait forme à travers des soirées de formation qui auraient lieu deux à trois fois par an auprès des professionnels de santé libéraux du territoire. L'objectif est de créer du lien entre professionnels, de promouvoir les actions pluriprofessionnelles et de s'inscrire dans une dynamique d'amélioration des pratiques. Les thèmes à aborder seront en lien avec les différentes thématiques du projet de santé.

## Objectifs

Mettre en place des soirées de formation/d'échanges de pratiques, pluridisciplinaires sur différentes thématiques au cours de l'année

## Mise en œuvre opérationnelle

### Sensibiliser et former les professionnels de santé du territoire

- Etudier les enjeux de ce projet d'un point de vue administratif : enjeu de financement (FAF pour les médecins, quelles sont les critères pour y accéder, quelles sont les dispositifs similaires pour les autres professions)
- Recenser les organismes formateurs dans l'idée de mettre en place des partenariats, collaborations pour assurer des échanges et des actions éducatives pluriprofessionnelles  
Etudier, analyser et adopter le type de formations qui seront réalisées au sein de la CPTS.





## Accompagnement des professionnels sur le territoire

### Constats

A ce jour, il a été observé, sur le terrain, que les installations de nouveaux professionnels de santé sur la région se font souvent à la suite de remplacements ou de stages réalisés préalablement.

La CPTS souhaite ainsi s'inscrire dans une dynamique de coordination et de facilitateur

### Objectifs

- Assurer une offre de soins complète sur tous les secteurs du territoire de la CPTS
- Promouvoir les offres de stage sur le territoire

### Mise en œuvre opérationnelle

A. Recenser, sur le territoire de la CPTS, les secteurs qui rencontrent ou pourraient rencontrer des difficultés à trouver des remplacements dans les années à venir.

B. Créer un kit d'accueil pour les jeunes professionnels de santé souhaitant s'installer sur le territoire

C. Promouvoir les stages sur le territoire



# Les prochaines étapes



Soumission du projet au comité régional  
CPTS du 06 avril prochain

---



Négociation ACI avec l'Assurance Maladie Bas-Rhin et la  
DT 67 et contractualisation ACI (= Accord Conventionel  
Interprofessionnel)

---



Début de la mise en place des groupes  
de travail

---



Mise en route des actions

**Pour toutes questions,  
n'hésitez pas à nous  
contacter !**



**Contact :**

contact@cpts-centre-alsace.fr

06.76.01.26.28

[www.cpts-centre-alsace.fr](http://www.cpts-centre-alsace.fr)